

boutonnière. Ce sont MM. les membres formant partie soit des sept cent cinquante jurés titulaires, soit des trois cents jurés suppléants, ou des trente secrétaires du grand jury international des récompenses. Ces insignes se composent d'un bouton en or et argent figurant une médaille. En exergue, sur fond or, on lit : *R. F. Exposition Universelle, Paris*. Au centre, sur un écusson d'argent, on a gravé : *Jury, 1878*.

Grâce à ce talisman, MM. G. Drolet, Keefer, D. May et Selwyn récoltent chaque jour des moissons de sourires et de salamalecs de tous les exposants qui, naturellement, tremblent devant leurs juges.

Encore deux ou trois semaines et, les décisions du jury rendues, aura lieu la distribution des récompenses; de ce nombre, les rubans de la Légion d'honneur.

Je vous dirai qu'une loi limite le nombre de décorations que le gouvernement a le droit d'accorder. Ce nombre ne doit pas dépasser la moitié du chiffre des extinctions survenues dans l'ordre l'année précédente. Or, comme ce nombre ne suffirait pas à récompenser les exposants français et étrangers jugés dignes de cette distinction, le gouvernement vient d'être autorisé à faire dans l'ordre de la Légion d'honneur les promotions suivantes :

- 4 croix de grand-officier,
- 16 croix de commandeur,
- 80 croix d'officier,
- 300 croix de chevalier.

Ce nombre, qui comprend en totalité quatre cents promotions, ne pourra être dépassé. Ces nominations correspondent à 31,500 exposants, dont 20,000 Français et 11,500 étrangers.

En 1867, le nombre des décorations avait été de 230, dont 110 croix de chevalier pour 16,000 exposants français.

La semaine dernière, un charriot traîné par seize chevaux a transporté au Champ-de-Mars la tête de cette fameuse "Liberté" qui doit éclairer l'entrée du port de New-York. Cette tête, qui porte un diadème d'où jailliront les rayons électriques, mesure, à partir du col jusqu'au sommet, vingt-quatre pieds et demi, et pèse seize mille livres. Il a fallu descendre la grille de la porte de Seine pour introduire ce fragment à l'Exposition. Elle est aujourd'hui placée sur son piédestal. On construit, dans l'intérieur de ce crâne, un escalier en fonte de 38 marches. Il y aura en sus cinq autres degrés pour atteindre aux ouvertures de l'auréole, plus un mètre de distance de là au-dessus de la tête. Le colosse du Rhodes est dépassé du double : il n'avait que trente-trois mètres de hauteur.

Le Trocadéro continue à offrir sa large hospitalité à toutes les musiques du monde. Après les Italiens de Milan, de Turin, voici un orchestre fantaisiste de musique populaire espagnole, dans lequel figurent deux chanteuses qui font entendre des airs originaux très-anciens, avec accompagnement de mandoline, de guitare et de castagnettes. A les entendre, on se croirait à Cordoue au temps des Califes.

Mais puisque nous sommes en Espagne, profitons-en pour dire un dernier mot sur la feuve reine Mercédès. Un service funèbre très-pompueux, auquel assistaient Mgr le cardinal Guibert et le nonce du pape, a été célébré à l'église de la Madeleine pour le repos de l'âme de la souveraine, avec chœurs, soli et musique.

Mais il paraît que cette infortunée ne pourra même pas reposer dans le caveau réservé aux sépultures royales, car un usage qui date de Philippe II exclut du tombeau des souverains les reines d'Espagne qui meurent sans enfant. Dona Mercédès aura donc un mausolée à part dans l'Escurial.

A propos de mort, mentionnons celle de l'évêque d'Olinda (Brésil), Mgr Vital de Oliveira, âgé de trente-quatre ans à peine et évêque depuis sept ans déjà. Mgr Vital de Oliveira était de passage à Paris depuis quelques jours, de retour d'un voyage à Rome. Une autre mort, mais au monde seulement, c'est celle de M. Sarlat, capitaine de frégate, officier de la

Légion d'honneur, qui vient d'entrer dans l'ordre des Bénédictins de Solesme.

Jeudi dernier, 4 juillet, la colonie américaine de Paris a célébré dans une fête, au Pré-Catelan, le 102ème anniversaire de la déclaration d'indépendance des Etats-Unis.

Pour la première fois la musique du 22ème régiment de la milice de New-York, dirigée par son chef, M. Gilmore, s'est fait entendre à Paris, et, croyons-nous, en Europe. Tous les artistes portaient naturellement le costume officiel qui a produit un excellent effet.

Les Américains ont également, cette semaine, baptisé au Havre la *Jennette*, trois mâts armé aux frais du directeur du *New-York Herald* pour une prochaine expédition au Pôle Nord. La cérémonie s'est accomplie en brisant contre l'un des mâts une bouteille de champagne tout enrubannée.

Le shah de Perse nous a quitté, débarassé de quelques-unes de ces fameuses caisses pleines d'or dont je vous ai parlé. Il n'en emporte que onze sur trente-six. Le bagage se trouverait donc allégé du poids de trois millions. Pour une quinzaine de séjour, la dépense est digne d'un souverain.

Revenons à l'Exposition, et entrons dans l'élégant pavillon tout entouré d'arbustes verdoyants—une collection complète des variétés de pins, sapins et mélèzes—que l'administration des Eaux-et-forêts a élevé dans l'espace libre entre le Champ-de-Mars et le Trocadéro.

C'est une construction rustique faite de toutes nos essences forestières, et flanquée de deux pavillons annexes; l'un représentant l'habitation d'un garde-chasse; toit pointu recouvert de mousse et de chaume, encadrée de plantes grimpances; l'autre consacré à l'apiculture, et renfermant les insectes nuisibles ou utiles. Cet ensemble est fort gracieux, et sa physionomie champêtre contraste avec l'aspect des autres expositions spéciales, fantaisistes ou industrielles.

L'exposition des eaux-et-forêts se montre digne de la France et de l'importance de cette branche du revenu national. Elle est complète, intéressante et fort instructive. En quelques heures, l'on acquiert une masse de connaissances précieuses. Une carte forestière vous montre, par des couleurs variées, la distribution des essences forestières sur toute l'étendue du territoire. Ici, les arbres résineux, les bois propres à la construction; là, ceux en usage pour la grande charpente, etc., etc. Des albums botaniques vous présentent entre leurs feuillets toute la collection des plantes de nos bois, leurs noms vulgaires, scientifiques, et les emplois qu'on en fait dans le commerce, l'industrie ou la médecine.

Des panoplies artistiquement disposées étalent tout l'arsenal des armes de chasse et des engins de pêche, depuis la longue canardière, le fusil à silex et celui à vent, ou à balle explosible. Les couteaux de chasse, les sabres baïonnettes jettent leurs éclairs au milieu des piques, des épieux, des révolvers et des cors de chasse. Des têtes de cerfs, de loups, de renards, de sangliers, d'ours, etc., surmontent des trophées de cornes et de bois de ruminants, qui encadrent des ustensiles et des vêtements de chasse. On voit aussi, renfermés dans des bocaux, les terres et les sables qui forment le sol de chacune de nos forêts. Toutes les variétés de bois à l'état brut; leur écorce, l'aubier, détachés ainsi que les ustensiles, instruments, outils et jouets qu'on en tire. Bois de chauffage, *neuf*, *flotté gravier* ou *demiflotté*, *piourd* (1), *bricot* (2); bois de construction, chêne, orme, hêtre, charme, châtaignier, cèdre, pin, sapin, propres à la grande charpente; le chêne et l'aune pour le pilotage; les grands pins du nord pour la *mature* des vaisseaux; bois de travail pour le *charroinage*, orme, frêne, érable, charme, acacia; pour la menuiserie,

(1) Chêne dont on a enlevé l'écorce pour taire le tan.

(2) Pieds de bouvaux et de branches de vieux chêne.

noyer, tilleul, cerisier, mérisier; pour l'ébénisterie, le citronnia; le buis, le chêne vert, le cytise pour le *tour* et les *manches d'outils*; les jeunes bois de châtaignier, de noisetier pour les *corceles* et les *lattes*. Enfin, les bois colorants pour la teinture, les bois résineux et les bois médicinaux.

Le curieux, l'intéressant, c'est qu'à côté des matières premières, d'ingénieux trophées d'outils et d'instruments vous montrent ce que l'industrie fabrique de ces produits.

Les produits de la tonnellerie, de la boissellerie, du sabotage, etc., etc., vous indiquent comment tout cela se transforme. C'est merveilleux de clarté et de simplicité! Tous les outils servant à l'abatage, à l'élagage, à la greffe, au charroyage, à la transplantation, sont là sous vos yeux, révélant leur objet et leur mécanisme.

On s'arrête devant un plan en relief de la forêt de la Grande-Chartreuse, à l'échelle d'un millimètre par mètre, où toutes les sinuosités et les plus petits mamelons sont rendus avec une rare perfection. Les oiseaux, les coquillages fossiles, étalent, ceux-ci les couleurs de leur plumage, ceux-là les bizarreries de leur pétrification. Une grande carte géologique de la France complète la collection des œuvres de ce véritable musée.

Ce que le visiteur regarde avec autant de surprise que d'admiration, ce sont les divers plans en relief qui représentent les grands travaux entrepris pour le gazonnement des pentes des montagnes et leur reboisement.

C'est à la suite des désastreuses inondations de 1860 que les Chambres françaises votèrent de larges crédits pour le reboisement des montagnes, seul moyen de prévenir ces désastres. Les mesures ont réussi; l'écoulement des eaux a été ralenti, elles ont été divisées, emprisonnées dans des bassins artificiels, et l'abondance règne aujourd'hui où naguère on ne voyait que misère et désolation.

Dans un des petits pavillons annexes, se trouvent les insectes utiles et ceux nuisibles aux bois. Les insectes sont piqués sur des cartons indiquant le nom, la classe et la famille; et, près d'eux, l'on peut se rendre compte, en examinant l'écorce, l'aubier ou la feuille attaqués, des ravages causés par ces individus minuscules.

Une magnanerie, où l'on peut suivre le travail des vers-à-soie, les soins et la nourriture qu'on leur donne, exhibe ses différentes opérations. Des ruches de toutes formes, de tout calibre, de toute matière, disent les progrès de l'apiculture.

On voit aussi de l'eau-de-vie de miel, des liqueurs à l'alcool de cire, telles que cassis et menthe. En passant la revue de tant de choses utiles et curieuses, je songeais involontairement au Canada.

Comment se fait-il, me disais-je, qu'un pays qui possède des milliers de milles de navigation fluviale et lacustre, sans compter le développement de ses côtes maritimes; qui, à lui seul, compte en superficie forestière une étendue presque double de la totalité de celle représentée par la France, la Prusse, la Bavière, l'Italie et l'Autriche—car ces diverses nations n'ont, en bois, que 101,261,698 acres, tandis que le Canada entier en possède plus de 298,384,000—n'ait pas la première administration des Eaux et forêts du monde!

Cette administration, à cause, il est vrai, de votre système politique, se trouve chez vous à l'état rudimentaire, car chaque province dispose à sa guise des terres, bois et forêts.

Mais ne serait-il pas vraiment urgent de trouver une combinaison qui, sans léser les droits et sans nuire aux intérêts du trésor provincial, placerait sous une administration centrale, puissamment constituée, deux branches aussi précieuses du revenu public?

En Europe, en France et en Allemagne particulièrement, l'entrepreneur, la surveillance des eaux et forêts relèvent de l'Etat. Des écoles spéciales d'où sort chaque année une élite instruite et expérimentée d'hommes de talents, enseignent et propagent les meilleures méthodes pour la cou-

servation, la police des bois, l'empoisonnement des lacs, des fleuves et des rivières.

Les incendies qui, au Canada, lancent chaque année, en fumée, des sommes considérables; les dégâts occasionnés par l'incurie des chasseurs, pêcheurs, voyageurs, joints à la destruction à laquelle l'appât du gain pousse certains concessionnaires de limites, n'ont-ils pas encore démontré la nécessité de la création d'une grande administration forestière?

Quel peuple plus que vous ne mérite d'avoir son école des eaux-et-forêts? On irait chez vous de toutes les parties du monde pour y étudier; et, outre l'avantage inappréciable de conserver pour l'avenir des ressources qui s'épuisent sans profit, vous auriez celui d'offrir à votre jeunesse studieuse un débouché, une carrière honorable et des emplois nombreux. Voilà les réflexions que m'a suggérées ma visite au pavillon de l'administration française des eaux-et-forêts.

Et maintenant une aventure pour finir. L'autre jour, tandis que je vaquais aux soins de ma toilette matinale, on frappa violemment à ma porte. Je passe un paletot à la hâte et j'ouvre.

Je me trouve en face de deux militaires moustachus, superbes gaillards, découplés en hercule, astiqués et reluisants dans leur uniforme, comme s'ils allaient à la parade.

—M. A. Achintre! demande celui qui avait l'air du porte-parole.

—C'est moi-même. Puis-je savoir ce qui me vaut l'honneur de votre visite?

—Nous venons de Monaco, reprit le second, s'enhardissant.

—De Monaco? J'en suis fort aise.

—Pour vous voir, expressément.

—Charmé, messieurs. Mais à quoi dois-je cette marque de sympathie?

—La sympathie n'a rien à faire dans notre démarche. C'est plutôt le sentiment contraire, reprend le camarade en frisant d'un air décidé sa moustache, entre le pouce et l'index de sa dextre.

La moutarde commençait à me monter au nez.

—Que voulez-vous dire? Finissons.

—Nous sommes envoyés par un camarade, pour vous demander, à votre choix, une rétractation ou une réparation par les armes.

—A moi!

—A vous-même.

—Il y a sans doute erreur, messieurs.

Je ne connais âme qui vive à Monaco et n'ai jamais mis le pied dans cette principauté.

—Vous avez insulté le pays dans son armée, et celle-ci dans ce qu'elle a de plus sensible, la dignité de l'uniforme!

Nouveaux retroussements de moustache.

—En vérité, messieurs, je ne comprends pas; et si c'est une plaisanterie...

—Rien de plus sérieux. Connaissez-vous ce journal? continua le premier interlocuteur, en tirant de sa poche un numéro de *L'Opinion Publique*.

—Parfaitement.

—Eh! bien, monsieur, gratuitement, sans aucun motif, et contrairement à la vérité, vous avez publié un fait entièrement faux, outrageux et blessant pour le camarade qui nous envoie vous en demander raison.

Et le brave monégasque me désignait du doigt, à la 68ème ligne de la deuxième colonne de la page 280 du numéro du 13 juin, la phrase malencontreuse dans un mot de laquelle deux s substitués aux jambages d'un n changent un compliment en une injure.

Au lieu de: "Il est d'ailleurs d'aspect fort crâne," que j'avais écrit, en parlant du gendarme envoyé par la principauté de Monaco à l'Exposition, on lit: "Il est d'ailleurs d'aspect fort crasse."

J'éclatai de rire, et de si bon cœur que mes deux témoins ne purent résister et firent chorus.

Je cherchai sur ma table, au milieu des paperasses qui l'encombraient, le brouillon de la correspondance susdite, et leur montrai le mot *crâne* au lieu de celui de *crasse*. Je n'eus, du reste, aucune peine